

# 70

## NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

CHARLES RIÉRA, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET PRÉSIDENT DE LÉMAN HABITAT, L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PRÉSENTE LES PROJETS EN COURS ET FUTURS ET REVIENT SUR QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE.



Agence SCHOP, visuel réalisé par Laurent PORCET

### Quelles opérations vont marquer 2015 ?

Après plus de cinq ans de discussion avec les services de l'État, nous sommes enfin en phase d'acquisition des terrains et des bâtiments de l'ancienne gendarmerie situés dans le quartier du Châtelard. Les architectes ont été choisis. Nous lancerons les travaux dès cette année. Avant de démarrer, nous irons à la rencontre des habitants du quartier pour présenter ce projet. Il se compose de deux phases : la destruction et la reconstruction du bâtiment le plus ancien et la réhabilitation de l'autre partie. 70 logements sociaux vont être créés : 60 en location et 10 en accession sociale. Un autre projet ambitieux qui démarra cette année est la réhabilitation thermique et de confort du quartier des Charmilles. Ce quartier mis en service en 1965 est l'un des plus anciens que gère Léman Habitat. Plus de trois millions d'euros seront nécessaires pour cette rénovation qui se déroulera sur trois ans.

### La réhabilitation du quartier de Collonges touche à sa fin ?

La réhabilitation des tours 22 & 23 ainsi

que l'aménagement de l'espace laissé par la démolition de la Tour 21 sont achevés, laissant apparaître un bel espace aménagé de rencontre et de convivialité. Le chemin reliant ce quartier au centre-ville est également terminé. Un chemin apprécié par les habitants qui peuvent relier le centre-ville plus rapidement et dans un cadre agréable. Le belvédère, les pieds d'immeuble ainsi que le mail central seront à faire. Le quartier a considérablement évolué et les aménagements y ont apportés un nouveau souffle : il est dorénavant ouvert sur le reste de la ville.

### Le parc d'habitation a fait l'objet d'un contrôle par la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos), quelles sont les conclusions ?

Contrairement aux attaques dont nous avons fait l'objet, les conclusions prouvent que notre parc de 2 803 logements sociaux est attractif, implanté socialement, et bien entretenu. Il n'y a pas de vacance de nos logements et ce sont bien les ménages à plus faibles revenus qui en bénéficient. Par ailleurs la toute dernière enquête réalisée auprès

d'un panel de 430 locataires représentatifs atteste d'un niveau de satisfaction en hausse. Nous sommes donc loin de l'état de "délabrement et de ghettoïsation" comme ont tenté de le faire croire nos opposants. Nous travaillons en concertation avec les locataires grâce au dispositif locataires relais. Les représentants nous communiquent leurs besoins, leurs envies pour améliorer leur cadre de vie. Ils sont aussi les organisateurs de nombreuses animations dans leur quartier.

### De nouveaux représentants de locataires ont été élus, qu'est-ce que cela va changer ?

Deux associations voient leurs membres siéger au Conseil d'administration : Mieux Vivre en HLM et AFOC, le candidat de M. Arminjon n'ayant de toute évidence pas brillé par son action, puisqu'il n'a pas été réélu par les locataires pour les représenter au sein du Conseil d'administration. Nous allons pouvoir travailler dans un souci d'harmonie et de dialogue, collaborer sur les projets dans la concertation.